



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Annecy, le

04 MAI 2016

Direction du cabinet
Bureau des affaires générales

Affaire suivie par Sandrine STOESSEL

04 50 33 61 13
sandrine.stoessel@haute-savoie.gouv.fr

Le préfet de la Haute-Savoie

à

Mesdames et messieurs les maires du département
(en communication à madame et messieurs les sous-préfets)

Objet : Commémoration du 71ème anniversaire de la Victoire de 1945.

P.J. : Message de M. le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire.

A l'occasion de l'anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, j'ai l'honneur de vous transmettre le message de M. le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire, qu'il vous appartiendra de lire devant le monument aux morts, lors de la cérémonie organisée par vos soins pour la circonstance.

Il est souhaitable, comme les années précédentes, que la population et notamment les plus jeunes soient largement associés à cet hommage.

Je vous confirme par ailleurs que les édifices publics devront être pavés aux couleurs nationales les jours suivants :

- le dimanche 8 mai 2016, 71ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 ;
- le lundi 9 mai 2016, journée de l'Europe, anniversaire de la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950 ;
- le mardi 10 mai 2016, journée nationale du patriotisme et fête de Jeanne d'Arc.

Le lundi 9 mai 2016, les édifices publics devront en outre porter les couleurs de l'union européenne.

Enfin, je vous demande à veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à ces emblèmes.

Le préfet,

Georges-François LECLERC

Message du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire

Il y a 71 ans, les hostilités de la Seconde Guerre mondiale prenaient fin en Europe. Mais il fallut attendre, le 2 septembre 1945, avec la capitulation du Japon, pour qu'elles cessent sur l'ensemble des continents.

Le 8 mai 1945, la France et l'Europe, dont la reconquête de la liberté avait commencé plusieurs mois auparavant, s'apprêtaient à retrouver la paix. Dans ce combat terrible qui avait opposé le nazisme aux valeurs démocratiques, celles-ci venaient de triompher.

Tout au long du cycle commémoratif du 70^{ème} anniversaire de la Seconde Guerre mondiale qui a pris fin l'an dernier, la France, avec force, a rendu hommage aux femmes et aux hommes qui ont permis la Libération et la Victoire.

Certains avaient fait le choix de la France Libre sur tous les continents. Les Forces françaises libres et ses soldats venus d'Afrique n'ont cessé de combattre pour la liberté de la France. Leur souvenir fut particulièrement honoré lors de la commémoration de la Libération de la Corse le 4 octobre 2013 et de celle du Débarquement en Provence le 15 août 2014.

Leur combat avait été mené aux côtés des Alliés venus libérer la France par le Débarquement en Normandie. La République française a exprimé le 6 juin 2014 sa reconnaissance éternelle à ces dix-neuf pays grâce à qui nous vivons en paix et en sécurité aujourd'hui.

La lutte fut aussi menée de l'intérieur, dans l'ombre de la clandestinité et de la répression nazie. Ces femmes et ces hommes ordinaires ont choisi la Résistance parce qu'ils étaient convaincus au fond d'eux-mêmes des valeurs qu'ils portaient, parce qu'ils cherchaient simplement à servir la France. Elle s'est souvenue d'eux le 27 mai 2015 lorsque Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion et Jean Zay, et avec eux l'esprit de la Résistance, entraient au Panthéon.

La Seconde Guerre mondiale fut marquée par un déchaînement de violence jusqu'alors inconnu dans l'histoire. Durant ces années de guerre, la distinction entre le front et l'arrière a été abolie. Il faut se souvenir, aujourd'hui, de toutes ces femmes, de tous ces enfants, de tous ces hommes qui ont souffert et qui portèrent cette souffrance jusqu'à leur mort : les réfugiés, les victimes des bombardements, les prisonniers de guerre, les internés, les déportés.

Ces mémoires de courage et de souffrance doivent continuer à vivre, au-delà des commémorations. A vivre dans les lieux qui les incarnent, tels que les plages du Débarquement, le Mont-Valérien, le camp de Natzweiler-Struthof, la prison de Montluc, le mémorial de la Déportation et celui de la Shoah, bientôt celui du Mont-Faron, et aujourd'hui, celui du Mémorial des civils dans la guerre à Falaise en Normandie, inauguré ce 8 mai 2016.

En ce 71^{ème} anniversaire de la fin des combats de la Seconde Guerre mondiale, il ne faut pas cesser de visiter et d'arpenter ces lieux qui nous rappellent aussi que de toutes ces souffrances et de tous ces courages est née l'Europe libre et en paix : un héritage dont nous devons rester les gardiens vigilants.